

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Formation Plénière

Séance du lundi 5 octobre 2020

Le lundi 5 octobre 2020, à 14h15, les membres composant le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier, dûment convoqués le 25 septembre 2020, se sont réunis, à distance, en conférence audiovisuelle, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier.

Membres présents avec voix délibératives :

M. AMBLARD - M. ANSELME - P. AUGÉ - J. BOICHÉ - G. BOUBY - B. FABRE - G. FRONTIN - C. GRAU - H. HERRADA - J. INGUIMBERT - S. KHACHNI - S. KOSSIDA - Y. LEREDDE - S. RAPIOR - E. SOPHY-MONTFORT - J-P. UDAVE - A. VERNHET - T. VINDOLET.

Membres représentés avec voix délibératives :

D. ABELLAN - S. CAVALIERE - P. FABBRO-PERAY - R. LARIVE - T. LE LUDEC - C. RETORÉ - L. TORRES - J. VITRE.

Membres absents :

M-C. APOLLIS - C. ASSAF - C. CAZES - E. DECAUCHY - C. GONGORA - P. KLIENKOFF - S. LE BOLLOCH - J. MOREL - C. PETOIN - A. WANDEROILD.

Membres de droit avec voix consultative :

L. PERPERE, Agent Comptable.
R. JACQUET, Directeur Général des Services.

Personnalités invitées :

J-P. RESPAUT, Vice-Président chargé de la Formation et de la Vie Universitaire.
A. VANDEVENTER, Vice-Président Etudiant.
A. FICHARD-CARROLL, Vice-Présidente déléguée à la responsabilité sociale de l'Université.
I. PARROT-SMIETANA, Vice-Présidente déléguée à la diffusion de la culture scientifique.
A. LAURENT, Vice-Présidente déléguée à la science ouverte et aux données de la recherche.
T. LAVABRE-BERTRAND, Vice-Président délégué au patrimoine historique.
D. CASSAGNE, Vice-Président délégué au numérique pour la formation.
B. MAURIN, Vice-Président délégué à l'immobilier et au développement durable.
P. SAURET, Directrice Générale des Services adjointe chargée de la formation et des vies étudiante et institutionnelle.
P. LASHERMES, Directeur Général des Services adjoint chargé des ressources humaines, des affaires budgétaires, de la recherche et des partenariats.
S. PONS, Directeur Général des Services adjoint chargé de l'analyse stratégique et de la conduite du changement.
B. LUPORSI, Directrice de la Direction des Ressources Humaines (DRH).
C. DUCOURAU, Directrice de la Direction de la Culture Scientifique et du Patrimoine Historique (DCSPH).
H. MAMIA, Directeur de la Direction des Affaires Générales et Institutionnelles (DAGI).
F. BESSIERE, Directeur de la Direction des Affaires Financières (DAF).
S. GROPP, Directrice du Service Commun de Documentation (SCD).
M. ROUBIEU, Directrice administrative de l'I-Site MUSE.
P. PARIS, Responsable de la communication UM - I-Site MUSE.
J. VALCARCEL, Directeur de l'UFR Odontologie.
A. HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences.
P. PUJAS, Directeur de l'IUT de Béziers.
M. MONDAIN, Directeur de l'UFR Médecine.
J.F. DUBÉ, Directeur de l'IUT de Nîmes.
M. VALENZA, Directeur de l'IUT Montpellier-Sète.
E. SERVAT, Directeur de l'OREME.
C. IUNG, Administrateur provisoire de l'INSPE.
F. ROUSSET, Directeur du DS Biologie, Ecologie, Evolution, Environnement, Sciences de la Terre et de l'Eau.
M. HERZLICH, Directeur du DS Mathématiques, Informatique, Physique et Systèmes (MIPS).
P. LEFEBVRE, Directeur du L2C.
G. LUTFALLA, Directeur du LPHI.

S. MARCHESSEAU, Directrice adjointe chargée des affaires générales (Polytech Montpellier).
M. NAZET-MARSON, Cheffe du Service de gestion des personnels contractuels (DRH).
F. GERBOUIN, Cheffe du Service Recrutement, Formation, Accompagnement (DRH).
J. DANGER, Responsable du Service des Dispositifs d'Accompagnement de la Formation et des Etudes (DFE).
J. CHAREYRE, Chef du Service de la Vie Institutionnelle (DAGI).
L. ERLEVINT, Cheffe du Bureau de la coordination et du contrôle paye (DRH).
V. ROSAZ, Cheffe du Bureau du pilotage des conseils centraux (DAGI).
M. LINARES, Bureau Fonction Finances (DPIL).
C. FASTREZ, Bureau du pilotage des conseils centraux (DAGI).
A. GUERASSIMOVA, Bureau du pilotage des conseils centraux (DAGI).

Membres en exercice : 36

Présents et représentés : 26 membres (18 présents, 8 représentés).

Les membres présents et représentés formant au moins la moitié des membres en exercice, le conseil peut délibérer valablement en application de l'article 15 des statuts de l'Université.

Monsieur le Président ouvre la séance et propose de désigner Monsieur FRONTIN, secrétaire de séance, ce qui est accepté à l'unanimité.

Ces formalités remplies, le Président aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.